Premier don important en culture

MAISON THÉÂTRE
POUR LES JEUNES DE TOUS ÂGES

Un avantage fiscal unique pour poser un premier grand geste

Saviez-vous que le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt additionnel de 25 % aux particuliers qui font leur premier don important à un organisme culturel admissible?

Cette mesure vise à encourager la philanthropie culturelle et à permettre à davantage de personnes de devenir de grand·es donateur·trices du milieu culturel.

Qui peut en bénéficier?

Vous pourriez être admissible si :

- vous êtes une personne résidente du Québec;
- votre don est d'au moins 5 000 $ et d'au plus 25 000 $;
- le don est effectué auprès d'un organisme culturel admissible comme la Maison Théâtre;
- vous n'avez jamais bénéficié de ce crédit d'impôt auparavant.

Coût net après impôt du don ($)*

	Don « régulier »	Don important en culture
Montant du don	5 000 $	5 000 $
Avantage fiscal		
Fédéral	1 187 $	1 187 $
Québec	1 192 $	1 192 $
Bonifications de 25%	0 $	1 250 $
Coût net du don	**2 621 $**	**1 371 $**

*Calculé sur un taux d'imposition maximum de 53,21%. Graphique emprunté de l'Institut Mallet.

Une mesure simple et avantageuse

Au moment de produire votre déclaration de revenus du Québec, vous devez simplement inscrire votre don à l'annexe V et réclamer le crédit d'impôt à la ligne 395.

Revenu Québec effectuera ensuite le calcul du crédit auquel vous avez droit, soit 25 % du montant admissible de votre premier don important en culture, jusqu'à concurrence de 6 250 $.

Découvrez les avantages de votre don grâce à notre simulateur!

Pourquoi faire un don important à la Maison Théâtre?

- Donner accès aux arts vivants au plus grand nombre, peu importe le milieu, les ressources ou les réalités des familles.
- Accompagner les jeunes dans leur rencontre avec les œuvres, en leur offrant des expériences artistiques qui les accompagnent bien au-delà de l'enfance.
- Soutenir la relève artistique en contribuant à la création et au développement d'un théâtre jeunesse vivant, audacieux et tourné vers l'avenir.

Envie d'en discuter?

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec Justine Gauvin-Marchessault, directrice du développement philanthropique, au philanthropie@maisontheatre.com ou par téléphone au 514 288-7211, poste 312.

La Maison Théâtre est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. N° d'enregistrement 119029171 RR 0001